

## CHAPITRE 11 // SITE DE PROJET 10 - LA GARE ET SES ABORDS

---

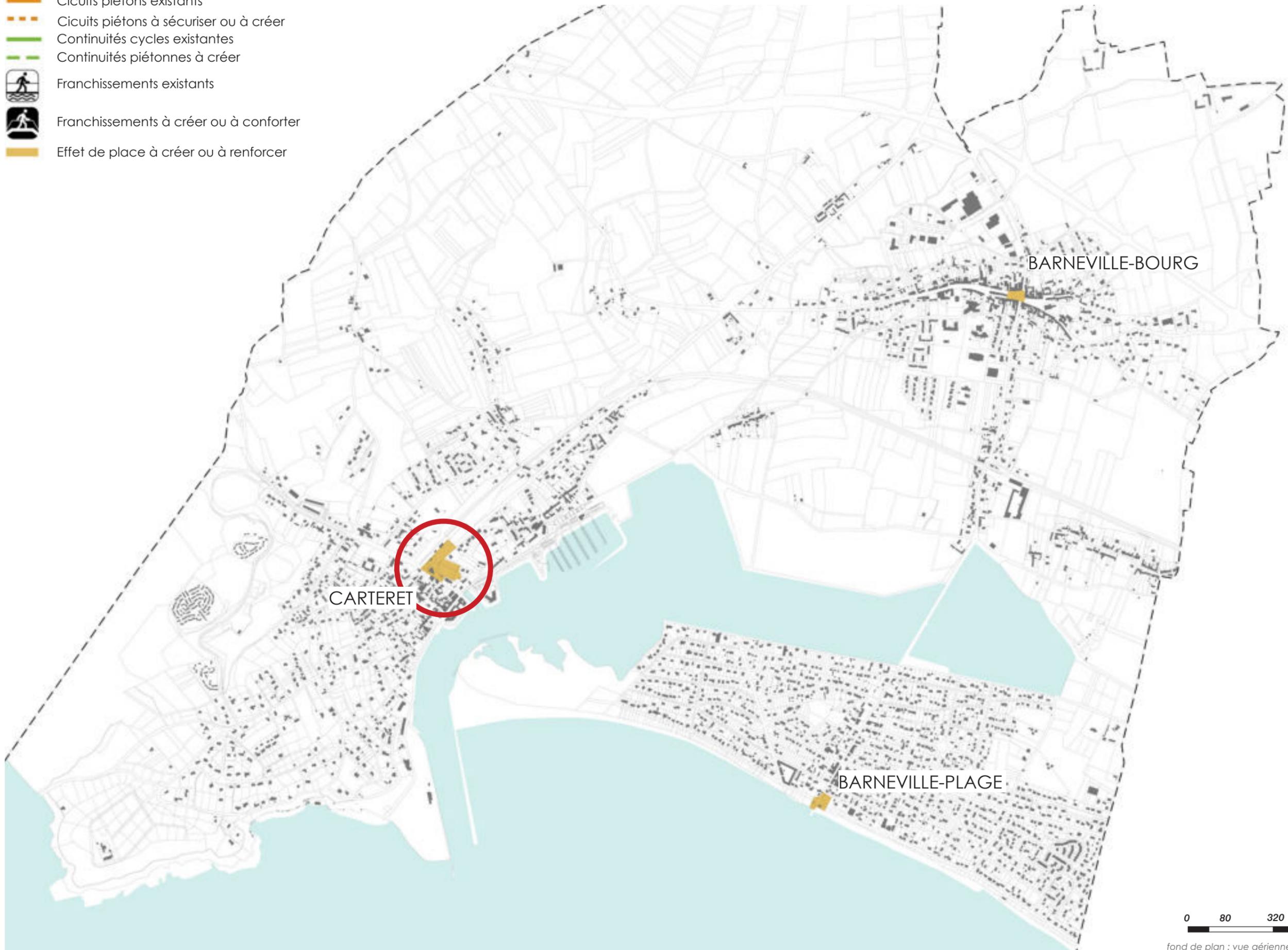
ETUDE URBANISTIQUE DE PROSPECTIVE : AMÉNAGEMENT DE LA STATION BALNÉAIRE DE BARNEVILLE-CARTERET

# SITE DE PROJET 10 - LA PLACE TERMINUS ET LA PLACE FLANDRE-DUNKERQUE



# TROIS PLACES POUR TROIS CENTRALITÉS

-  Cicuits piétons existants
-  Cicuits piétons à sécuriser ou à créer
-  Continuités cycles existantes
-  Continuités piétonnes à créer
-  Franchissements existants
-  Franchissements à créer ou à conforter
-  Effet de place à créer ou à renforcer



# CARTERET - LA PLACE TERMINUS ET LA PLACE FLANDRE-DUNKERQUE - PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE



La place Terminus.



Terrain enherbé juxtaposant le club de boules Carterétaise.



Le terrain de pétanque du club de boule Carterétaise.



La Place Terminus devant l'ancienne gare.



Avenue de la République vers Barneville-bourg.



Avenue de la République devant le Carteret.

# CARTERET - PLACE TERMINUS

## EXISTANT :

La place Terminus ainsi que la Place Flandre Dunkerque bénéficient d'une position stratégique et la réflexion sur leur aménagement représente un enjeu de taille pour la commune. Ce vaste espace, marquant l'entrée du centre de Carteret est historiquement l'ancien quartier de la gare. Aujourd'hui seul le train touristique du Cotentin emprunte, en haute saison, la voie ferrée et l'ancienne gare a été récemment reconvertie en brasserie. [Brasserie qui ne peut pas proposer, malheureusement, un espace permettant d'apprécier les produits alors que le bâtiment pourrait accueillir le public]. Ces deux grandes places, qui se font faces, sont quotidiennement utilisées comme lieu de stationnement. Les commerces, le cinéma, la chapelle Saint-Louis ainsi que le club des boules Carteretaises sont situés à proximité sans aucunes relations évidentes. La forte présence et les dimensions des voies de circulation accentuent ce manque de cohérence des équipements, des continuités douces et de la relation de la place du Terminus avec le cœur commercial de Carteret et la mer. En terme d'usage, ces espaces, libérés au maximum de construction et d'émergence diverses, permettent l'accueil du marché et l'installation d'un manège en haute saison. A l'inverse, le grand parking enherbé en entrée de ville sert de réserve de stationnement pour faire face à l'affluence l'été et les jours de marché. Les vastes terrains enherbés situés entre le camping et la voie de chemin de fer sont aujourd'hui les propriétés de la SNCF. La municipalité leur attribue cependant, une vocation de réserve foncière dans un avenir lointain pour créer une continuité avec les habitations de la rue du Bocage.

## POINTS NOIRS :

- Aspect routier fortement marqué du fait de l'omniprésence des voies de circulation, les zones de stationnement et l'absence du végétal.
- Nombreux stationnements mal réparties à l'entrée de Carteret,
- Espace public inexistant qui n'a de place que le nom,
- Absence de mise en valeur des atouts du site que ce soit le caractère patrimonial (la gare et la Chapelle), paysagers (à l'arrière de l'actuel gare) ou encore concernant les usages (le club bouliste) et les terrasses des cafés très contraintes aujourd'hui,
- Aucune mise en valeur de l'axe visuel de l'avenue de la République vers le Havre.

## OBJECTIFS :

- Création d'une grande place en entrée de Carteret, en traitant un espace dégagé qui puisse accueillir le marché et des évènements ponctuels de toutes dimensions,
- L'aménagement d'un parc "inter-générationnel" en arrière de la gare proposant des usages diversifiés et intégrant le patrimoine architectural du site (la gare et la chapelle Saint-Louis), les usages existants et à développer (aire de jeux pour enfants, boulistes...) cet espace viendrait dans la continuité de la salle du parc et ses abords,
- Concentrer et rationaliser les stationnements à l'entrée de Carteret pour conserver une capacité de stationnement acceptable afin de desservir les activités sur site en haute saison ou lors des pics d'affluence.

## INTENTIONS :

La situation privilégié de ce site, en fait un lieu adapté pour la réalisation d'une véritable place qui s'étendra du parvis de l'ancienne gare à l'actuel club de boulistes. La nouvelle place, constituée d'un revêtement simple de type stabilisé sera largement ouvert : quelques plantations d'arbres et de massifs arbustifs viendront la délimiter et orienter les circulations piétonnes. Dans le premier scénario, la place Flandre-Dunkerque conserve son usage : un stationnement utilisé par les riverains tout au long de l'année. Le second scénario propose de prolonger l'effet de place sur une partie de la place Flandre-Dunkerque en y intégrant une halle couverte. Cette nouvelle configuration favorisera le développement du marché et l'appropriation de l'espace public pour des évènements ponctuels.

En relation directe avec la place, le parc « inter-générationnel » accueillera une aire de jeu pour les enfants avec le mobilier de confort qui convient : bancs, corbeilles, appuis vélos. Des terrains de pétanques prendront place à l'ombre des cyprès côté Allée Saint-Louis pour compléter l'offre de "loisirs" pour tous. Le parc intégrera aussi l'enceinte de la Chapelle Saint-Louis par la réalisation d'un passage longeant le cimetière qui reliera le camping du Bocage depuis l'impasse Pisse-Bœuf au centre de Carteret. Cette intervention permettra de révéler la chapelle et ses abords, élément important du patrimoine de la commune, tout en conservant son caractère intime (en conservant l'intégrité de la chapelle, de la haie qui ceinture le site et l'ancien cimetière). Sur la base des intentions de la commune exprimée dans le PADD, "un parc habité" s'établira dans le prolongement du parc et restera très simple dans l'attente d'éventuelles constructions. Les interventions se limitent ici à la création d'un cheminement et un reprofilage des berges du fossé pour enrichir les qualités paysagère et écologique du site.

Pour compenser la suppression de places de stationnement place Terminus, l'aménagement du parking en entrée de ville est nécessaire. Il sera question de rationaliser son utilisation en proposant environ 96 places matérialisées (dont 3 PMR) et de développer une offre de stationnement réservée aux camping-cars (15 places) : stationnement mis en retrait du port. Cet espace légèrement surélevé sera traité simplement, par un mélange terre-pierre engazonné et planté sur le pourtour afin d'atténuer la présence des véhicules en entrée de bourg. Pour privilégier son utilisation tout au long de l'année, le projet prend aussi en considération le traitement des flux du stationnement vers le centre de Carteret.

D'un espace monofonctionnel principalement dédié à la desserte et au stationnement, formant une fracture hors échelle dans Carteret, la commune souhaite aujourd'hui faire de la place Terminus un espace public majeur support d'animation au cœur de Carteret.



Place Flandre-Dunkerque.



Avenue de la République vers le port des Américain.

# CARTERET - IMPASSE PISSE-BOEUF



L'Impasse Pisse-boeuf



Impasse Pisse-boeuf



Impasse Pisse-boeuf



Ruisseau qui longe l'enceinte de la chapelle Saint-Louis.



Allée Saint-Louis.



La chapelle Saint-Louis.





# CARTERET - PLACE TERMINUS - JOUR DE MARCHÉ



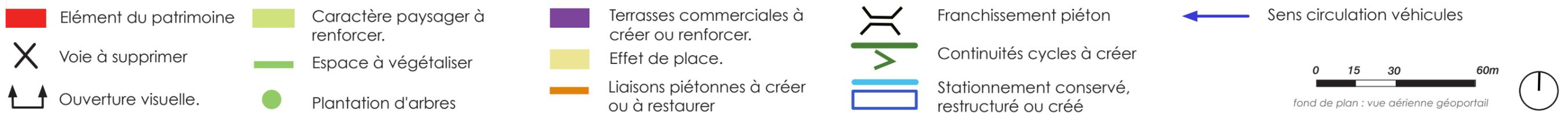
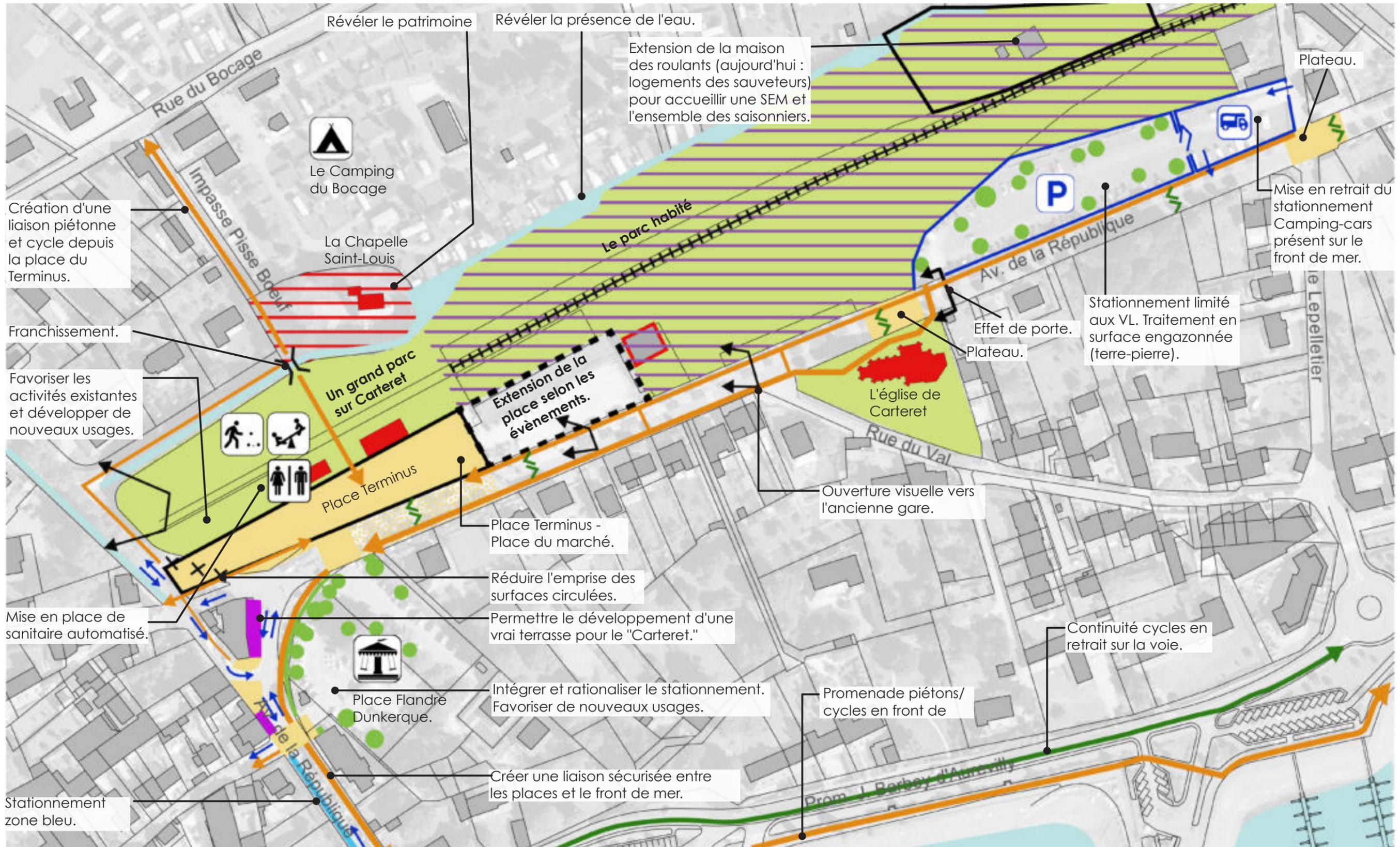
# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - EXISTANT



0 15 30 60m  
fond de plan : vue aérienne géoportail

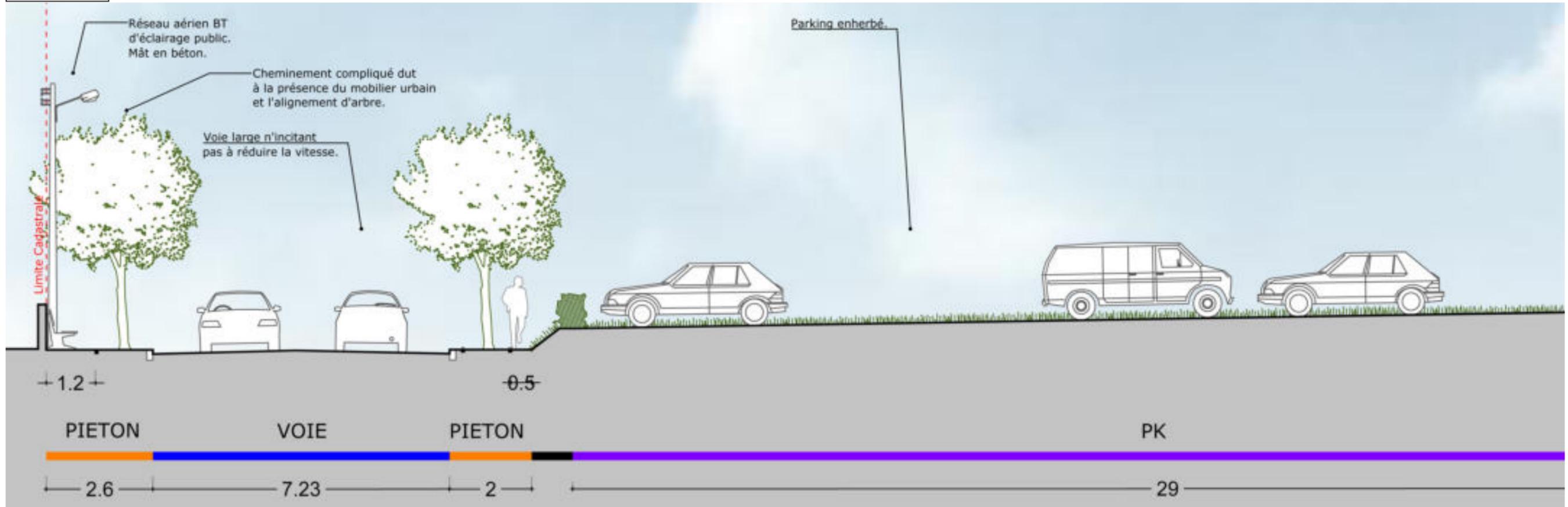


# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - SCHÉMA D'INTENTIONS

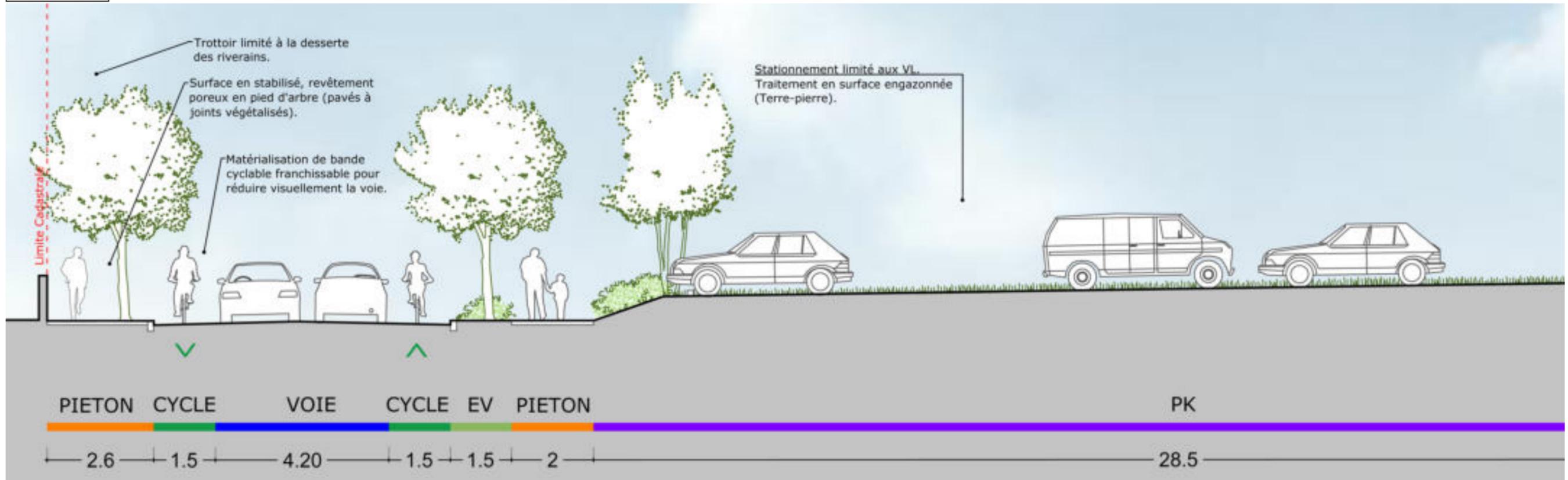


# CARTERET - AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE - COUPE 07 - PROPOSITION 1

## EXISTANT



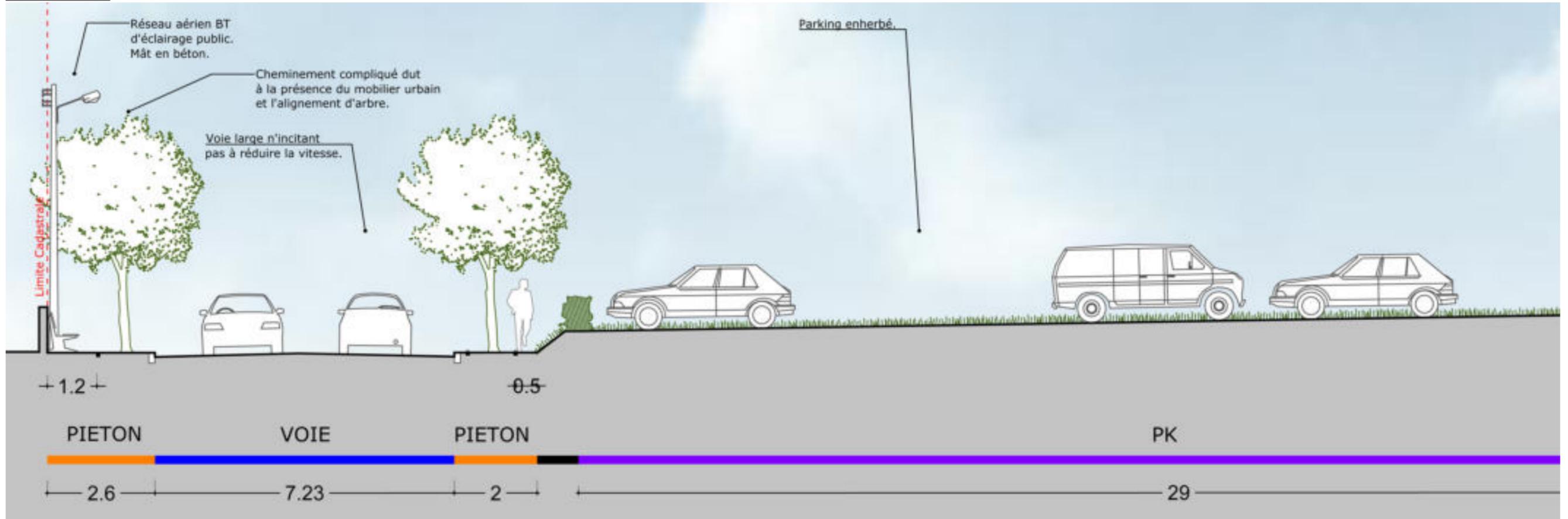
## PROJET



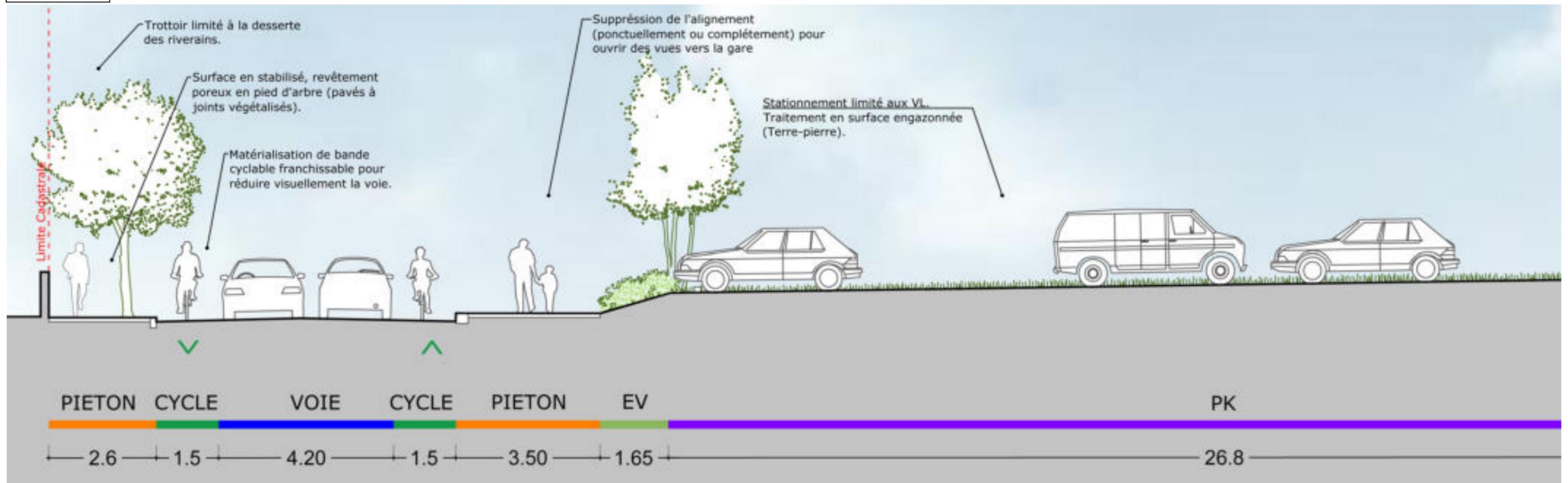
Echelle : 1/100

# CARTERET - AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE - COUPE 07- PROPOSITION 2

## EXISTANT



## PROJET



Echelle : 1/100

# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - EXISTANT



ETUDE URBANISTIQUE DE PROSPECTIVE : AMENAGEMENT DE LA STATION BALNEAIRE - BARNEVILLE - CARTERET // PHYTOLAB - ARTELIA VILLE & TRANSPORT

JUN 2017

0 8 16 48m

fond de plan : vue aérienne géoportail



# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - PLAN MASSE DE PRINCIPLE



Parking voitures : 96 places.  
Parking Camping-cars : 15 places.



fond de plan : vue aérienne géoportail

ETUDE URBANISTIQUE DE PROSPECTIVE : AMENAGEMENT DE LA STATION BALNEAIRE - BARNEVILLE - CARTERET // PHYTO LAB - ARTELIA VILLE & TRANSPORT

# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - EXISTANT



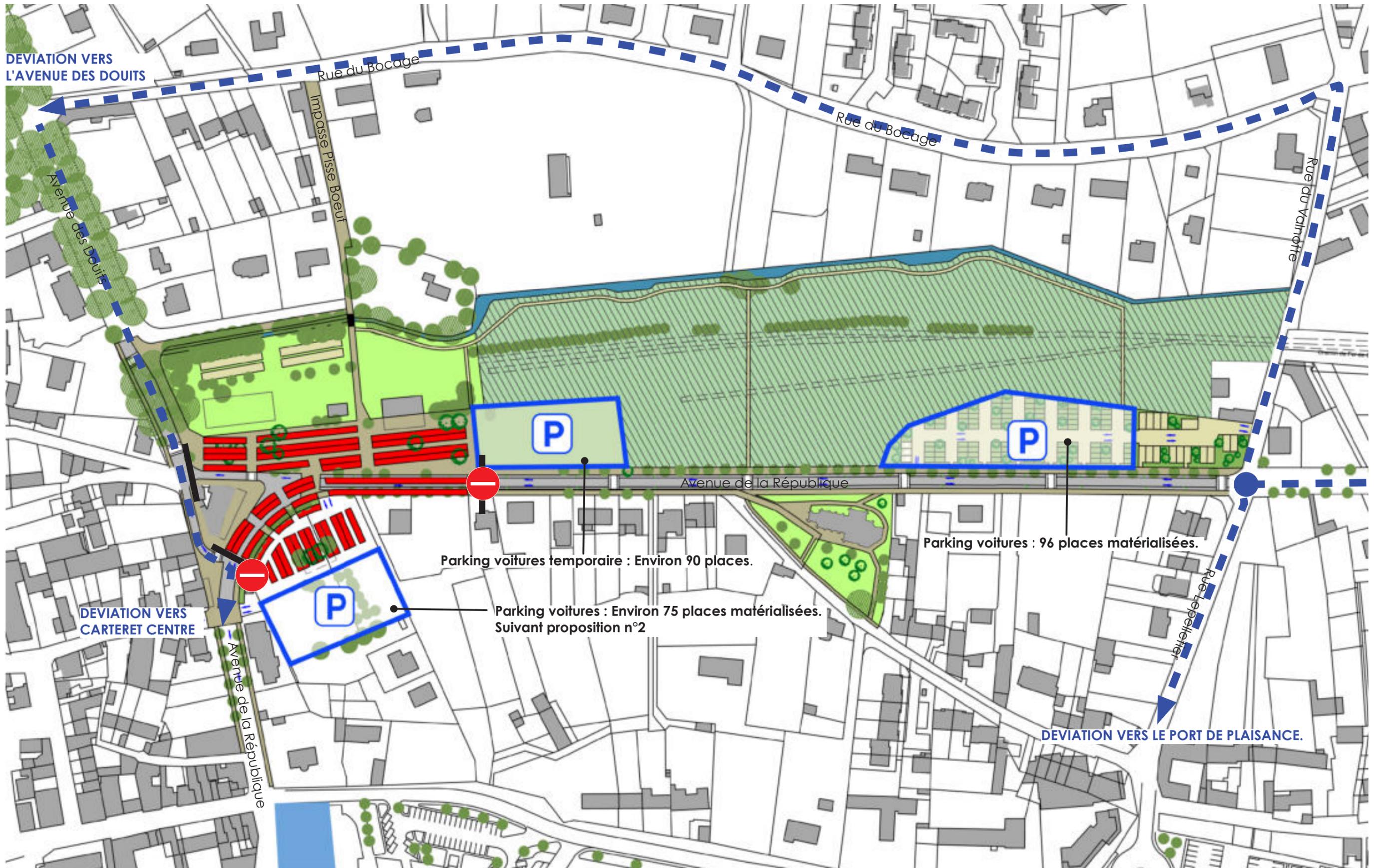
# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - PROJET 01



# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - PROJET 02



# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - PROPOSITION D'IMPLANTATION DU MARCHÉ



0 20 40 80m

fond de plan : vue aérienne géoportail



# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - RÉFÉRENCES

## UNE AIRE DE JEUX A L'ÉCHELLE DU SITE



Terra Nova, Richmond, Canada, Lynne Werker.



Parc des Oblates, Service EV, Nantes



Kinya Maruyama, Métamobil, Square Mecoeur, Nantes



Archi made folies, Paris



Saint-Nazaire, Phytolab

## UN NOUVEAU FRANCHISSEMENT



Passerelle, Saintonge, Phytolab



Préaille, Côte Sauvage, Phytolab.



Passerelle ponton.

# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - RÉFÉRENCES

## UN PARC HABITÉ



Parc Habité, Haute-Goulaine, In Situ.



Parc Groot Schijn, Belgique, Maxwan



Parc Habité, Haute-Goulaine, In Situ.



Cessinger parc, Luxembourg, Föder Landschaftsarchitekten.

## LES TERRAINS DE PÉTANQUE



Terrain de pétanque, quartier Clou Bouchet, Niort, Phytolab.



Terrain de pétanque, quartier Clou Bouchet, Niort, Phytolab.

## UN CIMETIÈRE PARC



Cimetière Notre Dame des Neiges, Montréal.



Cimetière-parc, Caen



Abords de l'abbatiale, Aulnay-de-Saintonge.

# CARTERET - PLACE FLANDRE-DUNKERQUE ET TERMINUS - RÉFÉRENCES

## HALLE ET MARCHÉ COUVERT



Halle de marché, Piriac, ASA Gimbert architecte.



Marché couvert, La Bernerie en retz., Yves Steff (AUP) architecte.



Divonne les bains, Laurent Dosse architectes.



Marché couvert, Le Pouliguen, Béranger Vincent architectes.



Abri parc Blandan, Lyon, Base paysagistes.



Marché couvert, Sant Antoni, Ravelt architect.